

COMMUNIQUÉ

LE CABINET AUGUST DEBOUZY AUX CÔTÉS DE SEGRO DANS L'ACQUISITION DU SEGRO LOGISTICS CENTRE GONESSE II

Immobilier et Construction | 04/10/21 | Guillaume Aubatier Malvina Dahan



Le cabinet August Debouzy a accompagné SEGRO, groupe coté à la Bourse de Londres et de Paris, spécialisé en matière d'investissement et de développement d'actifs logistiques, distribution urbaine et parcs d'activités, dans l'acquisition du SEGRO Logistics Centre Gonesse II, via le rachat d'un crédit-bail immobilier.

La plateforme de distribution urbaine, située au cœur de la ZAC des Tulipes à Gonesse, bénéficie d'un emplacement de premier choix pour assurer des livraisons rapides et efficaces à Paris ainsi que dans toute l'Île-de-France, grâce à sa proximité avec les autoroutes A3 et A1.

Le bâtiment, construit en 2018 et de classe A, dispose de 10 846 m², comprenant 1 200 m² de bureaux et 300 m² de showroom. Actuellement occupé par un groupe leader mondial spécialiste de la literie, il bénéficiera d'initiatives environnementales, notamment pour favoriser la biodiversité.

Cette acquisition s'inscrit dans le cadre du déploiement stratégique de SEGRO France en logistique urbaine et des ambitions de croissance du groupe. Elle permet à la foncière de confirmer sa position de leader sur l'ensemble de la *supply chain*, avec un portefeuille d'actifs prime d'1,5 million de m², composé de centres de distribution et plateformes logistiques pour plus d'1 150 000 m² dont 40% dédiés à la logistique urbaine, et de parcs d'activités pour environ 400 000 m².

Le cabinet August Debouzy a conseillé SEGRO France sur les aspects de droit immobilier avec une équipe composée de Guillaume Aubatier (associé) et de Malvina Dahan (collaboratrice).
